

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF,**

**Le vingt-sept juin**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Pascal NYS, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 20 juin 2019 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Délibération affichée en mairie le*

*2 juillet 2019*

-----

---

---

**PRÉSENTS**

---

---

Pascal NYS, Maire,

Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Ghislaine BUYCK, Annie LEFEBVRE, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Said LAOUADI, Etienne DELEPAUT, Adjoint au Maire,

André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers Délégués,

Francis VERCAMER, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Barbara RUBIO, Jérôme MEERSEMAN, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Guislaine LEPAGE, Conseillers,

Karima CHOUIA, conseillère.

**ABSENTS :**

Moussa BACHIRI, Conseiller  
Séverine CORBANIE, Conseillère  
Françoise PLOUVIER, Conseillère

**ABSENTS EXCUSES :**

Joëlle COTTENYE, ayant donné procuration à Armelle DROUFFE  
Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Philippe SIBILLE  
Jean-Marie DEGALLE ayant donné procuration à Francis VERCAMER  
Mikaël LESNE ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ  
Patrice DIMARCQ ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR

## ORDRE DU JOUR

---

- approbation du PV du conseil municipal
- 1 - décision modificative du budget principal n° 1
- 2 - décision modificative du budget annexe du Zéphyr n° 1
- 3. Ferme Braquaval – Creation d'un budget annexe 6
- 4 - rénovation de la toiture du Complexe Dubus et installation d'un système de production d'énergie solaire
- 5 - ferme Braquaval – projet de rénovation
- 6 - remboursement de sinistre Mlle RAMBOUR-DELPILKERE
- 7 - Réponses à la Chambre Régionale des Comptes 11
- 8 - mises à disposition de personnel pour le SIVU
- 9 - frais de déplacement 2019
- 10 - subvention exceptionnelle RED INFINITY
- 11. Exercice budgétaire 2018 – Rapport sur les actions de développement social urbain 12
- 12 - subvention exceptionnelle AISE
- 13 - subvention exceptionnelle Amicale Brossolette
- 14 - tarification de l'accueil d'urgence 2019
- 15 - renouvellement de la convention d'objectifs et de financement concernant les prestations de service accueil des jeunes enfants 0 – 4 ans
- 16 - PRU 2 : délocalisation des activités de la maison de la Lionderie – organisation de la période de transition
- 17 - convention Loisirs Équitables et Accessibles (LEA) – CAF – renouvellement 2019 -2022
- 18 - renouvellement convention PS ALSH – 2019 – 2022 – CAF
- 19 - Restauration scolaire et accueils périscolaires – tarifs 2019-2020 .....22
- 20 - projet Jeunesse & Culture « Hem & Vous »
- 21 - règlement local de publicité intercommunal – arrêt du projet de la Métropole Européenne de Lille
- 22 - Taxe Locale de la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs 2020
- 23 - Journée Petite Enfance Bassin du Parc
- 24 - Oxyg'Hem Attribution d'une subvention à l'association « le défi de Fortunée »
- 25 - tarifs de l'école de natation
- 26 - arrêt révision du PLU Aubers
- 27 - arrêt révision du PLU Bois Grenier
- 28 - arrêt révision du PLU Fromelles
- 29 - arrêt révision du PLU Le Maisnil
- 30 - arrêt révision du PLU Radinghem en Weppes
- 31 - acquisition de parcelle derrière l'école Sainte Geneviève
- 32 - cession d'une parcelle rue de Beaumont – modification
- 33 - Zone de la Blanchisserie – cession de parcelles à la MEL .....22
- 34 - acquisition 54 rue Branly

*La séance est ouverte.*

*Il est procédé à l'appel nominal.*

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Ophélie. Je vais vous demander de bien vouloir diriger vos procurations vers Jérôme.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans cette nouvelle salle du conseil municipal. Les installations que nous avons devant nous sont encore des installations provisoires. Les tables sont encore provisoires parce que le montage devrait nous arriver pour la rentrée. Nous avons fait un bâtiment qui est relativement sobre, à savoir que ce bâtiment, malheureusement, a de la difficulté à se terminer due à une entreprise qui nous a fait défaillance, notamment le menuisier. Nous avons donc beaucoup de problèmes pour terminer le chantier, puisque lorsque les marchés sont passés, c'est assez compliqué d'aller les modifier.

Grâce à la pugnacité des services techniques, nous avons réussi à faire de grands bonds. J'ai eu le plaisir d'accueillir dans cette même salle l'ensemble des services administratifs pour leur souhaiter la bienvenue dans cette mairie rénovée. J'ai insisté sur le fait que j'étais très reconnaissant, notamment aux services ARP et CCAS, d'accepter de travailler dans des conditions qui étaient loin d'être optimales puisqu'ils étaient plutôt rassemblés dans des bureaux, parce que l'ensemble de ces bureaux n'étaient pas terminés. Je remercie également les autres services puisqu'ils ont eux aussi emménagé dans ces conditions. Demain matin, j'aurai l'occasion de remercier l'ensemble des services techniques, des services informatiques, et les dames de service qui nous ont nettoyé l'ensemble des locaux à différentes reprises, même si des entreprises étaient affectées à cela. C'était une grosse finition et nous avons fini par nous-mêmes, bien entendu. Je les remercierai en votre nom si vous le voulez bien, de toute la pugnacité qu'ils ont pu mettre sur le chantier, aussi bien les techniciens que la direction des services techniques, que l'ensemble de ce que nous avons l'habitude d'appeler « les ateliers ». Entre les emménagements et déménagements, entre les branchements électriques, les branchements Wi-Fi, et les branchements de toutes sortes, ils se sont particulièrement bien débrouillés. Je lève mon chapeau également au service informatique qui a réussi à travailler dans un chantier qui n'avancait pas à sa vitesse et qui a réussi malgré tout à nous livrer l'ensemble de nos postes téléphoniques et informatiques dans les délais. Je voulais le souligner.

C'est un grand moment que nous vivons à travers ce premier conseil municipal dans cette mairie rénovée. Sachez que c'est la première fois également que l'ensemble de nos services sont à nouveau sous le même toit. Il faut remonter avant l'achat de ce que nous appelions « le bâtiment CCAS » pour retrouver une équipe qui travaille sous le même toit. Je ne sais pas en quelle année cela avait été fait, mais je pense que cela remonte à plusieurs dizaines d'années, probablement une quarantaine d'années au moins, dans les années cinquante.

Si vous le voulez bien, je vais commencer comme d'habitude par quelques annonces.

Les arrivées :

- Céline LIAGRE, directrice du théâtre de l'Aventure, qui va nous arriver le 25 juillet

Les départs :

- Céline GAMOT, secrétariat à la DGS, le 1<sup>er</sup> juillet, qui effectuait un remplacement de congé maternité ; son départ était un peu précipité, car elle a eu une opportunité d'emploi et nous la félicitons.
- Aline GAYER, qui nous quitte le 13 juillet pour retrouver sa région d'origine, à savoir Saint-Étienne.
- Magali KRAWCZYK, gestionnaire comptable, qui mute également dans sa région d'origine, à savoir l'Indre-et-Loire, ceci le 24 août.

Les départs en retraite :

- Françoise VANBEUREN, agent d'entretien et restauration, départ au 1<sup>er</sup> août 2019

- Christian DULEU, agent des espaces verts, qui part en août 2019 également
- Danielle BRIAND, coordinatrice petite enfance, qui nous quitte pour la retraite malheureusement, mais nous sommes très heureux pour elle, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Je vois Armelle qui me regarde en me faisant les gros yeux. Elle nous quitte effectivement pour la retraite et elle va rejoindre sa fille en Bretagne.

Les naissances :

- Louise, chez Alicia CASSORET au CCAS, le 16 mars 2019
- Claire, chez Raphael CODEVILLE aux espaces verts, le 2 avril 2019
- Oscar chez Mélanie GIRALDI à la culture, le 13 avril 2019

Les mariages et pacs :

- Mélanie TIBERGHIEU, agent d'entretien, mariée le 8 juin 2019

Les décès :

- Je tiens bien entendu à remercier tous les gens qui m'ont témoigné leur amitié et leur sympathie lors du décès de maman.

Les différents rendez-vous :

- Le samedi 6 juillet après-midi : Hem Street Day au Mail Dunant, festival de la culture urbaine à 15h, suivi d'un concert en partenariat avec Hemix à 20h
- Le 10 juillet : je vous invite toutes et tous à Color Hem, Grand-Place, 18h30. Prenez un T-shirt qui ne risque rien. Je ne sais pas pourquoi, Blandine a un souvenir mémorable et Véronique également. Je ne sais pas pourquoi, je ne sais pas ce qui se passe.
- Le samedi 13 juillet : bal musette dès 16h30. Début du concert avec Soul Combo Eighties Party vers 20h30, et feu d'artifice vers 23h-23h15, si les conditions météorologiques le permettent, mais il n'y a pas de raison.
- Les 7 et 8 septembre : Hem en fête, à retenir, car cette année nous ne sommes pas sur les mêmes dates que Lille. Le samedi 7 il y a la braderie, mais malheureusement il n'y a plus aucun emplacement disponible, comme chaque année. Le dimanche 8, il y a une marche nordique, RDV à 9h45 Grand-Place, et ensuite un spectacle sur le thème du Far west et « Ruée vers l'or » l'après-midi, derrière la mairie sur un parc presque rénové.
- Les 14 et 15 septembre : journées du patrimoine, bière et nature à l'honneur à la ferme Franchomme. Mesdames et messieurs, c'est la fête du houblon !

- Le 21 septembre : ouverture de la saison du Zéphyr avec XU expérience, city games au stade Diligent à partir de 13h30
- Le 24 septembre, je vous invite toutes et tous au palmarès sportif à 19h au Zéphyr

Notre prochain conseil municipal aura lieu le 26 septembre, en souhaitant vivement que les locaux s'habillent progressivement de bois, de portes...

Il y a aussi des rencontres de la sculpture, mais c'est au mois d'octobre.

Si vous le voulez bien, je vais vous demander si vous acceptez une inscription à l'ordre du jour en urgence, à savoir la délibération concernant l'acquisition du 89 rue de la Lionderie. Est-ce que vous êtes d'accord ? Qui s'y oppose ? Abstentions ? Je vous remercie. Je vous propose d'exposer cette délibération à l'issue de la présentation que je dois faire tout à l'heure.

Concernant la conférence des présidents, nous avons bloqué un certain nombre de délibérations :

- l'approbation du PV du conseil municipal
- délibération 1, décision modificative du budget principal n° 1
- délibération 2, décision modificative du budget annexe du Zéphyr n° 1
- délibération 4, rénovation de la toiture du Complexe Dubus et installation d'un système de production d'énergie solaire
- délibération 5, ferme Braquaval – projet de rénovation
- délibération 6, remboursement de sinistre Mlle RAMBOUR-DELPILKERE
- délibération 8, mises à disposition de personnel pour le SIVU
- délibération 9, frais de déplacement 2019
- délibération 10, subvention exceptionnelle RED INFINITY
- délibération 12, subvention exceptionnelle AISE
- délibération 13, subvention exceptionnelle Amicale Brossolette
- délibération 14, tarification de l'accueil d'urgence 2019
- délibération 15, renouvellement de la convention d'objectifs et de financement concernant les prestations de service accueil des jeunes enfants 0 – 4 ans
- délibération 16, PRU 2 : délocalisation des activités de la maison de la Lionderie – organisation de la période de transition
- délibération 17, convention Loisirs Équitables et Accessibles (LEA) – CAF – renouvellement 2019 -2022
- délibération 18, renouvellement convention PS ALSH – 2019 – 2022 – CAF

- délibération 20, projet Jeunesse & Culture « Hem & Vous »
- délibération 21, règlement local de publicité intercommunal – arrêt du projet de la Métropole Européenne de Lille
- délibération 22, Taxe Locale de la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs 2020
- délibération 23, Journée Petite Enfance Bassin du Parc
- délibération 24, Oxyg'Hem Attribution d'une subvention à l'association « le défi de Fortunée »
- délibération 25, tarifs de l'école de natation
- délibération 26, arrêt révision du PLU Aubers
- délibération 27, arrêt révision du PLU Bois Grenier
- délibération 28, arrêt révision du PLU Fromelles
- délibération 29, arrêt révision du PLU Le Maisnil
- délibération 30, arrêt révision du PLU Radinghem en Weppes
- délibération 31, acquisition de parcelle derrière l'école Sainte Geneviève
- délibération 32, cession d'une parcelle rue de Beaumont – modification
- délibération 34, acquisition 54 rue Branly

Je résume, si vous le voulez bien. Vous avez l'approbation du PV du conseil municipal, vous avez l'approbation : 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 34.

Qui est contre ? Abstentions ? Unanimité. Je vous remercie.

## **1. FERME BRAQUAVAL – CREATION D'UN BUDGET ANNEXE**

Je démarre tout de suite par la ferme Braquaval. Il s'agit de définir un périmètre pour l'activité autour de la ferme Braquaval. Est-ce que vous avez des questions particulières ?

La présentation va de soi puisque nous avons défini un périmètre autour de la ferme et également sur le terrain que nous appelons le terrain Vilogia, que nous avons rétrocédé à Yann Lafolie pour faire de la permaculture.

**Karima CHOUIA :** Je souhaite juste, à l'aune de cette délibération, redire l'importance dans le paysage économique de l'économie sociale et solidaire. La ferme Braquaval est un site dédié selon la délibération à l'économie sociale et solidaire. Le modèle économique actuel est centré sur la recherche du profit pour beaucoup, cela tend à changer. L'économie sociale et solidaire vise à améliorer le bien-être global de la société. C'est quoi ? C'est surtout un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, de mutuelles, d'associations ou de fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Cela a une importance quand on veut créer un budget annexe et dans les entreprises qui vont être implantées aussi sur ce site. L'expression des associés, des

salariés ou des parties prenantes n'est pas seulement liée à l'apport au capital, mais c'est aussi le principe d'un homme égale une voix qui est appliqué dans le mode de fonctionnement. L'utilisation des bénéficiaires qu'elle réalise est strictement encadrée, le profit individuel est proscrit, le partage des bénéfices n'est pas l'unique but poursuivi et les résultats sont réinvestis. C'est important, si nous voulons en faire un site dédié à l'économie sociale et solidaire, de bien se fixer. Je le répète, je l'avais déjà dit quand nous avons évoqué l'économie sociale et solidaire, pour moi, les entreprises qui vont s'y installer doivent appliquer ces principes. En tant que collectivité territoriale, nous devons, à mon sens, promouvoir toute cette coopération entre les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire et travailler en synergie avec ces structures pour mener une véritable politique de développement durable et porteuse de solidarité sur le territoire. Puisque la Ferme Braquaval est dédiée à l'ESS, allons-y, vraiment, réellement, et encore plus que ce que vous proposez. Nous n'y mettrions pas que des mots, mais vraiment des actes, et nous devrions pouvoir, je pense, nous doter d'un vrai plan de développement de l'économie sociale et solidaire sur Hem. Tant qu'à faire un site dédié, autant aller jusqu'au bout. Selon les derniers chiffres de l'INSEE que j'ai trouvés, en 2015, l'ESS emploie 2,39 millions de salariés en France, soit 12,7 % de l'emploi privé. Sur la MEL, c'est 52 000 salariés et 11 %. Pour moi, ce plan de développement à tout son sens. C'est une autre manière d'envisager l'activité économique et il pourrait être multiple dans notre plan de développement de l'ESS sur toute la ville, pas seulement à Hem. En faire un site dédié pour les porteurs de projet pourrait soutenir l'émergence d'activités et l'innovation pour un appel à projets, accompagner la faisabilité et la consolidation des projets de l'ESS, inscrire des projets d'économie sociale et solidaire dans toutes les autres politiques municipales, favoriser un maillage coopératif et le changement d'échelle des initiatives sur l'alimentation durable et solidaire – puisque Yann Lafolie va s'y installer, allons-y vraiment jusqu'au bout – être une ville fer de lance d'une commande publique responsable, développer le commerce durable et les services de proximité, soutenir l'économie associative dans un contexte financier très contraint, amener et valoriser les acteurs, les projets et les entreprises hémois de l'économie sociale et solidaire, sensibiliser les habitants et décloisonner l'économie sociale et solidaire et agir en partenariat avec la MEL. Effectivement, aujourd'hui vous en faites un site dédié et je pense que c'est un bel outil, mais allons-y vraiment. Pourquoi ne pas créer un vrai plan de développement d'économie sociale et solidaire à Hem ?

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. D'autres interventions ?

**Francis VERCAMER :** Cette délibération n'est pas faite pour définir les activités économiques installées dans le site, mais elle est faite simplement pour créer un budget annexe soumis à la TVA, compte tenu des activités économiques, commerciales qu'il va y avoir dans ce site. Peut-être, effectivement, qu'à la rédaction nous avons été un peu loin en mettant « économie sociale et solidaire ». Le premier acteur qui s'est proposé pour venir dans la ferme, c'est quand même une ferme responsable, « bio », écoresponsable, et je pense que c'est pour cela que nous lui avons collé ce label. Maintenant, il n'est pas certain que l'ensemble des entreprises qui viennent s'implanter dans le site soient toutes des entreprises au statut correspondant à l'ESS. Aujourd'hui, je sais qu'il y a un fabricant de bière, mais je ne sais pas quel statut il va avoir. Il est possible que nous n'ayons pas la totalité des entreprises qui soient du statut économie sociale et solidaire. Je voulais simplement prendre la parole avant que Pascal complète avec sa vision de la chose.

Vous le savez, en 2010, j'ai fait un rapport sur l'économie sociale et solidaire, c'était une mission que le Premier ministre m'avait donnée. À l'époque, je m'étais attaché à ce que l'économie sociale et solidaire ne soit pas en opposition avec l'économie classique ou économie capitaliste, mais bien en complémentarité. Benoît Hamon m'a suivi sur le sujet quand il a fait sa loi. D'ailleurs, quand vous lisez l'article 1, le 2<sup>e</sup> alinéa indique bien que les sociétés commerciales peuvent faire partie de l'économie sociale et solidaire à condition qu'elles respectent un certain nombre de règles du jeu qui correspondent à l'économie sociale et solidaire que vous avez citées tout à l'heure. Il faut faire attention parce que l'économie sociale et solidaire ce n'est pas un but, c'est un moyen. Je pense que l'important c'est l'objectif qu'on se fixe, ce n'est pas le moyen qui est important. Je vous rappelle que le Crédit Agricole, c'est un statut coopératif, comme le Crédit Mutuel, c'est aussi le cas d'un certain nombre

d'entreprises, et ce n'est pas pour cela qu'elles sont solidaires. Ce n'est pas le statut qui fait la solidarité, c'est bien l'action.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. Effectivement, la volonté au départ était d'avoir un certain nombre d'entreprises sociales et solidaires sur le site. La seule chose, c'est que les entreprises se sont présentées les unes derrière les autres. Aujourd'hui nous avons plus des entreprises qui travaillent sur le bio, sous couvert de Saïd qui les connaît mieux que moi, notamment le brasseur et la savonnerie. Je pense que nous pouvons amender un peu les textes puisque sur ce périmètre nous n'allons pas uniquement faire de l'économie sociale et solidaire. Nous pourrions donc avoir une articulation un petit peu différente, bien que, je le répète, nous serons totalement dans l'esprit social et solidaire en ce qui concerne la permaculture de l'espace de Yann Lafolie.

Si vous êtes d'accord, j'amenderai le texte sur le premier paragraphe : « le conseil municipal a validé le principe de la création et de l'aménagement du site Braquaval en un site d'activité à dominante économique. » Je supprime le 2<sup>e</sup> paragraphe qui fait l'apogée de l'économie sociale et solidaire puisqu'il n'y aura pas que de l'ESS sur ce territoire. Ensuite, en bas de page est indiqué : « le conseil municipal décide d'approuver le périmètre de l'opération de l'aménagement du site Braquaval selon le plan ci-joint », et non pas « d'activité de l'économie sociale et solidaire ».

**Karima CHOUIA :** Du coup, nous enlevons tout ce qui concerne l'économie sociale et solidaire ? Le but de mon propos c'était quand même de dire que c'est super de faire un site dédié à l'économie sociale et solidaire, et que nous pouvons aller plus loin et faire un vrai plan de développement. Ce n'était pas de dire que nous sommes en opposition. J'entends bien effectivement qu'au final, les entreprises qui vont y être n'étaient pas dans la base dédiée à l'économie sociale et solidaire. Nous revenons sur la vocation que nous lui donnions au départ, puisqu'il était dit que c'était un site dédié à cela.

**M. Pascal NYS, Maire :** Les entreprises qui se sont présentées dans le social et solidaire ne collaient pas franchement au projet global. C'est la raison pour laquelle nous avons été amenés à prendre le brasseur et à prendre la savonnerie. C'est cela aujourd'hui qui nous a fait transformer un peu ce projet. Rien n'empêche, loin s'en faut, sur la ville – la ville est grande – d'entamer sur un secteur pour avoir de l'économie sociale et solidaire. Il n'y a aucun souci, au contraire, d'autant que Francis VERCAMER a une mission parlementaire sur le sujet, il est particulièrement bien placé. Il travaille d'ailleurs au niveau métropolitain aujourd'hui sur un sujet qui lui a été demandé par le président de la MEL. Il y a un certain nombre de sujets dans lequel l'économie sociale et solidaire a largement sa place, donc c'est tout à fait possible.

**Annie LEFEBVRE :** Sous couvert de Saïd et de la commission qui s'occupe du site de la ferme Braquaval, est-ce que nous pourrions éventuellement ajouter que ce site était dédié en priorité à tout ce qui était en rapport avec l'activité agricole ou naturelle. Est-ce que nous pouvons continuer à dire cela ?

**M. Pascal NYS, Maire :** Tu pourras difficilement le dire dans la mesure où le savonnier fait des produits naturels, mais ce n'est pas des produits de la terre.

**Annie LEFEBVRE :** Ce n'est pas de la terre, mais ce sont des produits naturels. Et le restaurateur il fait du bio.

**Barbara RUBIO :** Je voudrais rajouter que je suis d'accord avec la remarque disant qu'il ne faut pas opposer l'économie sociale et solidaire avec les autres entreprises. La volonté est en fait d'avoir des entreprises orientées sur des valeurs communes à l'économie sociale et solidaire : la solidarité, le bon, consommer moins, consommer juste. Ce sont les valeurs qui sont portées par les entreprises que nous sommes en train de rencontrer, de proposer des choses de qualité et qui ne sont pas forcément sur la notion de capitalisme. Ils sont bien dans ce mouvement-là, ils sont bien dans cette idéologie-là, dans cette philosophie-là. Pour parler de Hem en général, le marché prend cette orientation-là et de plus en plus de porteurs de projet sont sur le développement durable, ils ne sont pas pour autant économie sociale et solidaire. Nous avons un truck qui s'appelle La Belle Fiole sur le marché, et ils vont être de



plus en plus dans ce registre-là, à proposer autre chose avec des valeurs. Pour autant, ils ne sont pas tous économie sociale et solidaire. Il ne faut pas forcément les opposer.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. D'autres questions ?

**Jérôme MEERSEMAN :** Cela va rejoindre un peu tout ce qui a été dit. Ce que j'ai noté dans ton discours, Karima, ce sont certains mots que j'ai soulignés : « utilité sociale », « promouvoir la collaboration entre les acteurs de la ferme et les acteurs au niveau de la commune ». Je pense que l'idée principale de la ferme c'était cela : la permaculture, le circuit court, la collaboration entre le brasseur, le restaurateur et le maraîcher, la collaboration avec les écoles, le partage avec les personnes âgées, tous les quartiers de la ville, des jeunes aux plus anciens. Ce que je retiendrai c'est « utilité sociale » et « collaboration ». Comme disait Barbara ou Francis VERCAMER, l'économie sociale et solidaire, je ne la mets pas en opposition non plus avec l'économie classique. Je pense que ce qui est important c'est de trouver des activités au sein de cette ferme qui vont pouvoir apporter quelque chose aux habitants. C'est un peu mon analyse personnelle de ce qu'est la ferme de Braquaval. Bien évidemment, quant aux activités sociales et solidaires sur la commune, purement et simplement, je pense aussi qu'il y a des choses à faire. Nous allons tous dans ce sens-là.

**Karima CHOUIA :** Je le répète, vous ne posez pas les choses. C'était une délibération où vous précisez que c'était de l'économie sociale et solidaire, donc je disais : « Allons-y jusqu'au bout en faisant un vrai plan de développement à l'échelle de la ville. » Comme ce ne sont pas que des entreprises comme cela, j'entends bien que du coup vous modifiez votre délibération.

**M. Pascal NYS, Maire :** C'est bien la raison pour laquelle nous modifions légèrement la délibération. D'autre part, j'ai fait faire quelques petites recherches, et toutes ces activités qui ont une connotation bio ou de circuit court, relèvent en fait de ce qu'on appelle les entreprises responsables au sens où on l'entend notamment dans le rapport Notat-Senard qui a inspiré une partie de la récente loi PACTE. C'est-à-dire que ce sont des entreprises qui, à côté de l'économie sociale et solidaire, parviennent aussi à concilier le but lucratif et la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux. Dès qu'on a une entreprise bio, on sait qu'on est tout à fait dans ce cadre-là.

**Thérèse NOCLAIN :** Ce site sera aussi la préservation du patrimoine par la restauration de cette ferme qui est un bâtiment classé et autour de cette ferme les terrains agricoles sont préservés. Par rapport au patrimoine agricole, on va y retrouver de très anciennes espèces de légumes et fruits qui sont aussi une valeur ajoutée autour de la ferme Braquaval. Ce sera donc un plus pour la ville de Hem et pour les habitants.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Thérèse. Je voulais d'ailleurs remercier la large collaboration de Saïd sur le sujet, sur cette ferme Braquaval, ainsi que Jérôme MEERSEMAN qui a particulièrement travaillé avec l'ensemble des gens qui vont s'y installer. Nous n'avons pas réussi à retenir que de l'économie sociale et solidaire, mais ce n'est pas fini.

**Saïd LAOUDI :** Karima a raison. Il y a effectivement l'économie. Je remercie d'ailleurs la commune de sa contribution puisque pas mal d'élus autour de la table m'ont fait l'honneur d'accompagner la démarche de recevoir les porteurs de projet qui ont tous été validés. Le dernier est un jeune restaurateur qui est complètement en circuit court et complètement bio, qui apportera une plus-value. C'est vrai que c'est l'économie traditionnelle, mais en sachant, je le rappelle, que nous avons postulé pour le territoire zéro chômeur et que d'ores et déjà, cela pourrait être un lieu qui puisse apporter la création en direction des jeunes ou adultes qui seraient retenus pour accompagner ces démarches au niveau de la ferme. Je suis persuadé qu'il y aura des choses complémentaires entre l'économie et l'état d'esprit traditionnels et une complémentarité que Jérôme a rappelée, pour y amener aussi de l'économie sociale et solidaire. La ville d'Hem est précurseur là-dessus puisque cela fait bien longtemps que nous avons des clauses d'insertion dans tous nos chantiers. Je remercie d'ailleurs Messieurs les Maires puisque c'est Monsieur VERCAMER qui a impulsé cet esprit que Monsieur NYS a repris. D'autre part, je rappelle qu'il y a bien une empreinte sur cette ferme, la première partie a été faite

complètement en économie sociale et solidaire puisque nous l'avons faite sous forme de chantier d'insertion.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Saïd. D'autres commentaires ? Je vous propose de passer au vote. Nous allons vous distribuer la copie avec la bonne délibération.

**Karima CHOUIA :** Peut-être que cette idée de plan de développement de l'économie sociale et solidaire nous pouvons la réfléchir et faire une prochaine délibération qui fixe un plan, tout simplement.

**M. Pascal NYS, Maire :** Je ne sais pas si par rapport aux élections c'est encore possible, mais oui, tout à fait.

**Karima CHOUIA :** C'est un plan sur les intentions et les objectifs à mettre en place plus tard, qui fixe les objectifs à l'échelle de la ville.

**Francis VERCAMER :** Il semble bien que nous ayons déjà passé une délibération dans laquelle l'économie sociale et solidaire était indiquée, je ne sais plus à quel titre, le 22 février 2018, dans le guide DGS. Je pense que c'était au moment où nous avons parlé du développement économique de la commune. Il y a un passage dedans, je m'en souviens, mais ce qu'il y avait exactement dedans je ne peux pas vous le dire. Nous pourrions si vous voulez vous faire passer la délibération pour que vous regardiez éventuellement. Nous pourrions faire des propositions à partir de là.

**Laurent PASTOUR :** Juste une petite précision, la ferme n'est pas classée, mais elle est à l'IPAP, donc à l'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager de la métropole européenne de Lille. Elle est bien à l'IPAP, mais elle n'est pas classée.

## **2. ACQUISITION DU BATIMENT 89 RUE DE LA LIONDERIE**

**M. Pascal NYS, Maire :** C'est un bâtiment remarquable, tout à fait. Est-ce que vous êtes d'accord pour que nous revenions sur la délibération une fois que nous aurons les documents ? Ce que je vous propose, rapidement, c'est la délibération d'urgence. Il y a donc l'opportunité d'acquérir à l'amiable le bâtiment actuellement dénommé « Le Point Thé », situé au 89 rue de la Lionderie. Je vais vous demander si éventuellement vous avez des commentaires.

**Karima CHOUIA :** Ce n'est pas vraiment un commentaire, mais j'ai juste envie de dire « enfin » ! C'est quand même une sacrée épine dans le pied que cela va enlever à tous !

**M. Pascal NYS, Maire :** Oui, effectivement. Nous allons continuer à croiser les doigts. Le prix d'achat est à peu près 2,5 fois moins important que ce que voulait le propriétaire au départ, propriétaire un peu insaisissable. Je remercie d'ailleurs la pugnacité de Jérôme PLAISIER qui a dû appeler le propriétaire 30 ou 40 fois pour finalement ne le rencontrer que 5 fois, plus quelques allers-retours chez le notaire. Je pense malheureusement que le dossier n'est pas totalement bouclé tant que ce n'est pas signé. Le propriétaire étant assez versatile, il peut tout à fait revenir en arrière. Je dirais également que si nous avions des services de police, notamment de préfecture, à la hauteur de nos espérances, ce site aurait été fermé depuis longtemps. Lors d'une dernière visite que nous avons faite avec Monsieur VERCAMER auprès du préfet, il s'est offusqué de voir qu'un tel site pouvait encore résister sur notre commune. Cela fait 3 semaines - 1 mois et nous attendons toujours que les premières forces de police viennent attester de la fermeture.

Par rapport à cette acquisition, qui est contre ? Abstentions ? Unanimité. Je vous remercie.

Je reviens sur la création et l'aménagement du site d'activité à dominante économique et la création d'un budget annexe ainsi que la définition du périmètre. Qui est contre ? Absentions ? Unanimité. Je vous en remercie.

### **3. REPONSES A LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

Concernant le rapport d'observation, la délibération 7, la réponse à la Chambre Régionale des Comptes, c'est une réponse assez succincte puisqu'on ne nous demande pas de faire un rapport, on nous demande simplement de répondre à un certain nombre de rappels qu'a pu nous faire la Chambre Régionale des Comptes. Il y a aussi un certain nombre de recommandations en ce qui concerne la régularisation de sommes enregistrées sur le compte 47.18 au titre des cessions immobilières et d'immobilisations dans les mois suivant leur encaissement conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M14. La régularisation des cessions soulevées par la Chambre est en cours avec les services de l'État, bien entendu.

- Rappel n° 2 des procédés d'inscription au budget des provisions pour risques et charges dans les conditions prévues à l'article R23-21 tirés du Code général des collectivités territoriales. La ville a procédé par délibération prise au conseil municipal du 9 mai dernier la mise en réserve d'un montant de 13 millions d'euros de provision.
- Rappel n° 3 d'adapter la durée annuelle de travail des agents municipaux conformément à la disposition des décrets n° 2000-815 du 25 août 2000 et 2001-623 du 12 juillet 2001 relatifs à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique. C'est en cours et je vous remercie de votre collaboration sur les négociations, Madame CHOUÏA. Nous avançons normalement avec l'ensemble des représentants du personnel. Nous avons une méthodologie qui avait pour but d'abord de bien faire comprendre les enjeux auprès des organisations syndicales et d'entendre ensuite un certain nombre de propositions qu'elles pouvaient faire. Il y a eu des sondages. Ils sont allés discuter dans l'ensemble des services et cela nous a permis de faire remonter un certain nombre d'autres questions auxquelles nous aurons l'occasion de répondre dans les prochains comités techniques. Nous devrions nous revoir normalement à la rentrée pour aller un peu plus loin. Aujourd'hui je pense que globalement nous risquons fortement de rallonger le temps de travail pour continuer à préserver le nombre de congés, cela me paraît un peu logique.
- Recommandation n° 1 : procéder chaque année à la réalisation des opérations de virement des immobilisations en cours du compte des immobilisations corporelles après l'achèvement des travaux. Le rattrapage du retard observé par la Chambre fin 2016 a été régularisé début 2017 et le travail sur l'exercice 2019 et après la clôture 2018 est en cours, en lien également avec les services du Trésor public.
- Fiabiliser les tableaux des effectifs en réduisant l'écart entre les emplois budgétés et pourvus afin de renforcer la gestion de la masse salariale. Comme j'avais pu vous le dire en commentaire de notre discussion sur ce rapport, cela avait été fait. Le tableau avait déjà été actualisé pendant la présence de la magistrate. Elle l'a mis en recommandation, mais nous avons de la difficulté à laver plus blanc que blanc. C'est quelque chose qui a été fait le 22 février 2018 lors de sa présence.
- Recommandation n° 3 : Affiner les prévisions budgétaires afin d'ajuster les crédits de fonds d'investissement nécessaires au financement des dépenses d'équipement. Nous continuons de maintenir une approche prudente en matière d'inscription budgétaire compte tenu notamment de l'absence de lisibilité à moyen terme sur le niveau des ressources. Concernant le reste à réaliser qu'elle jugeait trop important, la commune continue d'y voir le marqueur d'une impulsion politique à accorder une place relativement importante à l'investissement. Bien entendu, la ville s'engage à ce que l'intégralité des restes à réaliser en dépenses d'investissement soit couverte financièrement, ils ne feront donc pas courir de risque financier à la collectivité. Tous les restes à réaliser préalablement autorisés par délibération sont justifiés par l'existence de marchés publics, de contrats, ou d'actes juridiques matérialisant l'engagement juridique, ce qui en certifie l'authenticité et la sincérité.

- La mise en place d'un outil permanent d'une connaissance exhaustive du patrimoine immobilier. Je dois dire que très honnêtement, je pense que c'est la meilleure remarque que nous ayons eue puisque depuis nous avons entrepris un vaste chantier sur cet aspect. Aujourd'hui, nous sommes toujours à la recherche d'un logiciel qui ne soit pas trop tentaculaire en termes de temps passé pour le nourrir, mais qui puisse restituer un grand nombre d'informations. Aujourd'hui il existe des outils en mairie, notamment au niveau ATAL. Nous regardons simplement si nous pouvons upgrader notre programme. C'est la remarque la plus justifiée et pertinente qu'a pu nous faire la Chambre Régionale des Comptes.

Est-ce qu'il y a des questions ? Madame CHOUIA, vous avez des questions ?

**Karima CHOUIA :** Je n'ai pas de questions. Je n'ai pas de remarques particulières à faire non plus. Je l'avais déjà souligné quand vous avez présenté le rapport, c'est loin d'être accablant, mais ce sont quand même des rappels à la loi et des recommandations. C'est sûr que ça ne fait pas forcément plaisir, mais n'empêche que c'est aussi le travail de la CRC. C'est aussi aidant, puisque vous le dites vous-même, finalement nous nous dotons d'outils. Nous réfléchissons à d'autres choses et cela permet de revoir des organisations, des modes de fonctionnement, des outils qui sont peut-être moins performants, et le travail que nous voulons faire en collaboration sur les heures du personnel est important. Cela nécessite des explications, du temps passé, de l'écoute, et cela me convient bien.

**M. Pascal NYS, Maire :** Parfait. Merci. D'autres remarques ? Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Absentions ? Unanimité. Je vous remercie.

Je laisse la parole à Philippe SIBILLE pour l'exercice budgétaire 2018 sur le rapport sur les actions de développement social urbain.

#### **4. EXERCICE BUDGETAIRE 2018 – RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN**

**Philippe SIBILLE :** Merci Monsieur le Maire. Voici un chiffre 2018 au niveau national, y compris DOM-TOM concernant la DSU : 2 700 238 650 euros. Ce rapport sur les actions de développement social urbain c'est tout simplement : comment avons-nous utilisé l'argent de cette dotation ? Il s'agit ici d'un exercice de compilation de tous les pôles et qui concerne uniquement la ville de Hem. C'est un document de 37 pages que vous n'avez pas manqué de vous approprier. Je compte sur vous dans les différentes thématiques et sur vos interventions. Le rapport de cette dotation sociale est organisé en 5 axes, par thématique : l'habitat et cadre de vie, l'accès à l'emploi, la réussite éducative, la citoyenneté et la prévention de la délinquance et la solidarité. Pour chacune de ces thématiques sont repris des constats, des orientations, des objectifs, puis des actions financées en 2018. La dernière partie de cette présentation est consacrée à la répartition financière globale par thématique avec le détail des dépenses et des recettes consacrées au développement social urbain. Il est précisé que ce rapport est actualisé chaque année par l'ensemble des services de la ville de Hem et qu'il est toujours présenté au conseil citoyen pour avis, comme cela est fait depuis 2016, avant d'être transmis en Préfecture. Mon camarade Saïd n'en déplaît, je vais faire quelques remerciements. D'abord, pour tous les techniciens des différents pôles qui se sont attachés sans doute durant toute l'année 2018 à répertorier par un canevas différentes animations et différents sujets qui avaient été traités dans ce cadre-là, qui ont effectivement aidé le service de cohésion sociale à mettre en place le rapport de cette DSU. Bien sûr, j'associe aussi mes camarades élus dans cette démarche, dans cette compilation. Vous avez bien vu dans ce rapport de DSU classé par thématiques, je le répète, qu'il y avait quand même l'objet de cette dotation sociale urbaine, qui est bien de réduire les inégalités entre les villes dites « pauvres » et les villes dites « riches ». Elle bénéficie aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées. Cette dotation a bien sûr pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines, c'est dans le texte. Vous passerez peut-être rapidement, parce que vous les avez parcourus, quelques critères d'éligibilité : le

potentiel financier moyen par habitant, la part des logements sociaux dans le parc social total des logements de la commune, la proportion des personnes couvertes par des prestations de logement et un rapport sur le revenu moyen des habitants. Tout cela est cadré pour 3 d'entre elles sur les villes de plus de 10 000 habitants. Concernant l'aspect réglementaire, je rappelle l'article L2 du Code général des collectivités territoriales qui précise que ce constat est présenté avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de l'exercice à un rapport aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale compétents. Bien sûr, je lirai en fin d'exposé si vous le permettez, Monsieur le Maire, l'avis du conseil des citoyens qui a été émis le 8 juin 2019.

Voici un rappel de ces quartiers en développement social urbain en QPV, il y a 5 quartiers : Trois Baudets, Hauts Champs, Longchamp, Trois Fermes et Lionderie. Ils représentent 41,60 % de la population communale. La population de Hem, sur un constat général et des informations en 2015 de l'INSEE, c'est : 19 010 habitants sur Hem, dont 7 899 dans les quartiers prioritaires, soit 41,60 %. Voici quelques caractéristiques de la population : elle est relativement jeune avec 29,6 % de jeunes de moins de 20 ans et la moyenne de la MEL est de 27,3 %. Notre commune fait aussi face au vieillissement de ses habitants avec 20,7 % de personnes de plus de 60 ans et la moyenne sur la MEL est de 19 %. Ce vieillissement devrait normalement – heureusement ou malheureusement, je vous laisse libre de vos commentaires – s'accroître. Je continue avec quelques constats généraux qui serviront sur les thématiques à venir. Concernant le logement et les caractéristiques des locataires : 72 % des locataires ont des revenus inférieurs aux plafonds des logements « très sociaux », ce que nous appelons des logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion). Nous avons aussi une forte population solvabilisée par une couverture d'APL, à hauteur de 20 %. Dans ces attributions logement, nous y reviendrons par la suite, le taux d'effort des ménages médians est porté à 28 % par montant de loyer. Les locataires de plus de 60 ans représentent 35 % des locataires de Vilogia, et parmi eux, presque la moitié des habitants habitent les quartiers prioritaires : Lionderie, Trois Baudets, Trois Fermes. Voici encore quelques particularités sur le logement locatif individuel social : le logement individuel représente 95,6 % à Hem, contre la moyenne de 65,6 % sur la MEL. Je tiens à remarquer que nous n'avons qu'un seul bailleur, Vilogia, qui possède 98 % des logements sociaux. Il y a une faible part du logement locatif privé estimée à 8 %, face à 26,7 % à Roubaix, et en moyenne 34 % sur la MEL. Concernant les allocataires CAF, voici aussi quelques constats : 3 624 allocataires qui couvrent 10 551 Hémois en 2015. Le nombre d'allocataires est néanmoins en baisse par rapport à 2014 de 1,2 %. Je vous donne quelques autres chiffres si vous les souhaitez après, mais il faut quand même remarquer que 692 allocataires ont un revenu constitué uniquement de prestations sociales. Voici un constat général sur la santé : il y a une offre de soins proportionnellement bien fournie sur Hem, mais attention, il y a un constat sur le vieillissement des professionnels de santé et notamment des médecins, d'où la création d'une maison pluridisciplinaire. Concernant l'éducation et la jeunesse, les jeunes de moins de 25 ans représentent 36 % de la population totale de la ville. À la rentrée scolaire 2018-2019, par exemple, il y avait 2 244 élèves dans les écoles du premier degré. Dans les secteurs QPV, il y avait 877 élèves. Sur ces 877 élèves, 30 % habitent les quartiers QPV.

Concernant maintenant les dépenses de la ville et l'utilisation de la DSU par axe : l'axe 1, l'habitat et le cadre de vie. Nous verrons d'ailleurs dans certains axes et dans celui-là que c'est le coût de la masse salariale au-delà même de l'importance des actions qui prévaut. Concernant cet habitat est le cadre de vie, nous avons favorisé les parcours résidentiels : 2 Equivalents Temps Plein, 139 attributions de logements en 2018, dont 32 attributions préconisées par un groupe Ressources sociales qui est une particularité de la ville de Hem et qui avait été mis en avant sur le premier ANRU, je me souviens bien et je m'adresse là à Monsieur VERCAMER. Ce groupe Ressources sociales avait été pointé comme étant une originalité spécifique à Hem qui nous permet d'avoir tous les acteurs sociaux autour d'une table et de discuter, avec une forme de déontologie professionnelle, sur les situations des habitants, et bien sûr la ville y participe. Nous pouvons également évoquer le CCAS sur le logement, il n'y a eu aucune expulsion officielle en 2018. Nous avons aussi une démarche de prévention du processus de dévalorisation par un programme d'intérêt général qui est nommé le PIG Habitat Durable, et notamment par son programme Amélio+ qui a bénéficié à 13 foyers. Je regarde ma collègue, Madame

LEFEBVRE. Par contre, le nouveau programme national de renouvellement urbain mobilise aujourd'hui un coordinateur à temps plein. Le conseil citoyen a continué son action et son implication dans le cadre de ce nouveau programme national de renouvellement urbain en réalisant notamment un diagnostic en marchant, et vous avez pour la plupart d'entre vous participé. Il y a une nouveauté 2018, je vais tout de suite l'évoquer, c'est l'atelier partagé qui a ouvert ses portes dans l'ancienne épicerie solidaire à l'origine, qui est donc proche du centre social des Trois Villes avec des ateliers de différents types (bricolage, bien vieillir, écogestes...) qui y sont réalisés. Nous avons également une action dans le cadre de vie sur la tranquillité résidentielle au quotidien, ce sont des thématiques que vous connaissez : Hem ta ville propre, TellMyCity. D'ailleurs, la moitié des signalements de TellMyCity sont dans les quartiers QPV. Il y a des spécialistes autour de la table. Les Croq'Hémois sont en accès libre, ils ont été implantés dans les quartiers QPV.

Concernant l'axe 2 sur l'accès à l'emploi et le développement économique : il y a un taux de chômage de 17,8 % selon l'INSEE en 2015 et 18,3 % en 2014 sur Hem. Nous travaillons donc sur une démarche intercommunale, à l'échelle du bassin d'emploi de Val de Marque. Nous finançons la maison de l'emploi, le PLIE qui a jugé en faveur de l'accès à l'emploi, et le contrat de ville soutient Ordinat'Hem et AISE ainsi que les centres sociaux. Concernant le Pass' à l'action, en 2018, 133 jeunes ont bénéficié de ce pass. Vous savez tous ce qu'est le Pass' à l'action. La plupart participent parfois aux commissions. Cela concerne l'insertion des jeunes, il finance entre autres les initiatives de formation aux métiers de l'animation. Il y a 37 commissions. Chapeau bas par rapport à cette commission qui est gérée par le point Information Jeunesse.

Enfin, concernant le développement économique, 46 créateurs ont été accompagnés en 2018 et 9 ont implanté leur entreprise à Hem. L'année 2018 marque également la réalisation d'un espace commercial de 6 cellules au sein de la Blanchisserie. Le développement économique a aussi été prévu sur le FISAC, le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce, qui a connu ses préparations par rapport à des actions en 2019.

L'axe 3 concerne la réussite éducative avec un plan pluriannuel d'investissement. Les pôles ARP et éducation jeunesse sont investis dans la rénovation, la mise aux normes des bâtiments des écoles, par exemple les gradins de L'Aventure, le restaurant Saint-Exupéry insonorisé, le dédoublement des classes en CP et notamment dans le réseau d'éducation prioritaire. Concernant l'éducation à la jeunesse, la ville finance la restauration scolaire des écoles en QPV. Nous pouvons reparler du plan mercredi. Il y a eu dernièrement une manifestation ici sur la commune, mercredi. Le déploiement de la politique de ville en matière d'éducation jeunesse dans le secteur QPV mobilise à lui seul 37 ETP.

Concernant l'accès à la culture, les rendez-vous festifs de la ville attirent un public issu en moyenne à 30 % des quartiers prioritaires. Nous avons évoqué tout à l'heure le Hem Street Day qui avait attiré en 2018 500 personnes, dont 80 % provenaient des quartiers QPV. La semaine de la jeunesse avait mobilisé 800 jeunes.

Concernant l'accès au sport, il y a l'organisation de manifestations festives comme Oxyg'Hem ou la Fête du poisson. La ville a retenu une date sur le rendez-vous nature. Cinq associations disposent d'une école de discipline qui accueillent 650 enfants de 6 à 11 ans. Enfin, il y a le dispositif de réussite éducative, le DRE, qui est un programme intensif de prise en charge de l'individu avec 6 vacataires, 4 associations partenaires et 5 enfants en flux.

Concernant la solidarité : 7 ETP, le CCAS suit plus de 355 ménages, 170 sont habilités à l'épicerie solidaire, 13 524 euros d'aides complémentaires non remboursables ont été versés, 233 accompagnements RSA ou hors RSA et 135 ménages bénéficiaires du portage de repas à domicile. Là, cela concerne particulièrement l'opération et le soutien de l'accompagnement gérontologique de la commune.

Concernant le point d'accès au droit : en 2018, il y a eu 391 rendez-vous, 100 personnes assurées, le SIAVIC (Service Intercommunal d'Aide aux Victimes) et un travail sur l'accompagnement des

femmes victimes de violence également. Vous connaissez toutes ces associations. La ville soutient au niveau politique de la ville les associations AISE et les centres sociaux, Ordinat'Hem, le Tremplin, l'AJTF qui agissent en matière de solidarité, faut-il encore le rappeler.

Au niveau de la santé, il y a le don du sang, vous connaissez le télédon et autres, avec 897 donations et des actions de sensibilisation. Cette année le guichet unique petite enfance a été créé et au 11 juin nous comptabilisons 161 dossiers.

Concernant la citoyenneté et la jeunesse, nous pouvons citer l'AJTF qui subventionne, la ville-vie-vacances, la VVF, la découverte des classes et l'accompagnement scolaire des jeunes. J'ai l'impression de faire de la concision de ce que vous connaissez par cœur, mais il faut alimenter le débat.

**Un intervenant :** Je vous rassure, il reste encore 22 diapositives.

**Philippe SIBILLE :** J'ai été très vite. J'avais 43 minutes et j'ai réduit à 12 minutes. D'aucuns se reconnaîtront autour de la table. Il y a les parcours jeunes, les PIA, les zooms sur Hemix, j'en passe et des meilleurs. Vous voyez, j'ai stabiloté, et de 43 minutes je suis passé à 12 ! Je suis à peine arrivé que j'ai déjà la consigne d'aller vite. Ce n'est pas mon fort, Messieurs.

Concernant la consolidation financière, le total général des ressources de cette dotation de solidarité urbaine est de 4 732 988 euros, plus la ville de Hem avec 517 400 euros, pour un total général des recettes de 5 250 388 euros. N'en déplaise à tous les pôles concernés, force est de constater qu'il y a de gros postes de dépenses dans cette dotation urbaine, à juste titre, notamment pour les affaires scolaires pour 1 562 258 euros, politique de la ville et santé pour 529 107 euros, l'action sociale, logement, emploi et gérontologie pour 790 668 euros. Je vais faire place au suspens maintenant. Si vous le voulez bien, Monsieur le Maire veut lire le compte rendu, le rapport de nos amis du conseil citoyen. Je ne peux pas le lire en diagonale, Monsieur le DGS a dit de lire toutes les lignes, je suis obligé.

Concernant l'avis du conseil citoyen sur le DSU, exercice budgétaire 2018 : après présentation et examen du rapport DSU pour l'année 2018, nous pouvons dire qu'une mobilisation de moyens financiers importants l'ont été au bénéfice de 5 axes principaux. Notre ville a une population jeune, moins de 20 ans, pour plus d'un tiers de la population totale, et les moins de 25 ans représentent 36 %. À l'opposé de cette tranche d'âge, une personne sur 5 à plus de 60 ans. Pour l'éducation, une diminution de 8 % des élèves résidants en QPV sur les 2 244 élèves entrés dans les écoles du premier degré en 2018, dans un environnement de forte dépendance. CAF pour plus de 3 600 familles ayant pour moitié de leurs revenus composé d'allocations, dont 700 familles à 100 % d'allocations. Concernant l'habitat et le cadre de vie, le parcours résidentiel est privilégié, l'environnement est valorisé par l'aide et un soutien à travers les ateliers partagés, la propreté de la ville est assurée par les actions citoyennes et économiques en lien de solidarité par une soutenance aux associations socio-économiques. Les réalisations à venir entrant dans le cadre de l'ANRU 2 devront être la préfiguration de notre vision de demain de notre ville. Concernant l'accès à l'emploi et le développement économique, l'implantation de nouveaux commerces ou entreprises dans de nouveaux espaces dédiés ne peuvent que favoriser l'accès à l'emploi. Toutefois, pour toutes les personnes dites « éloignées de l'emploi », notre dispositif semble nécessaire. La réussite éducative est un enjeu majeur pour la jeunesse au regard du pourcentage très élevé de jeunes dans notre ville avec d'importants financements dédiés à l'amélioration et la rénovation des écoles et des lieux de restauration, l'ouverture de nouvelles opportunités pour l'accès au sport et aux écoles de discipline. La poursuite de ces actions dans les années à venir nous paraît indispensable. Concernant la solidarité, la ville soutient les associations impliquées dans la solidarité au quotidien. Elles permettent un complément et un appui aux actions dispensées par les services sociaux et municipaux, ces combinaisons sont à maintenir. Concernant la citoyenneté et la jeunesse, les subventions données pour concourir à l'implication au quotidien des jeunes tendent à leur participation, mais aussi à la citoyenneté qui est une composante du lien social. L'égalité de droits et de devoirs, et le lien vers la citoyenneté étant plus difficile à établir. Le conseil citoyen est satisfait des éléments apportés à sa connaissance à travers ce rapport DSU 2018. Il valide, signé le porte-parole du conseil citoyen.

**Tout le monde :** Bravo !

**Philippe SIBILLE :** Merci.

**M. Pascal NYS, Maire :** Bien, reprenez vos esprits s'il vous plaît. Madame CHOUIA ?

**Karima CHOUIA :** Merci pour tous ces chiffres qui montrent quand même une certaine urgence sociale à Hem. Cela va faire le fond de notre débat puisque nous avons vraiment deux lectures complètement différentes de l'utilisation de cette dotation de solidarité urbaine. Pour moi, Hem est une ville qui est confrontée à des problèmes qui sont inhérents à la présence d'une importante population défavorisée sur le plan économique, social et culturel. Nous avons aussi une population dans la ville qui est plus aisée, il y a donc un énorme écart entre les deux. Pour moi, c'est vraiment ma lecture, la ville doit en priorité s'intéresser aux personnes les plus fragiles, au public qui en a le plus besoin, et elle doit flécher cette dotation de solidarité urbaine pour cela. Nous verrons alors l'efficacité de tout ce que nous déployons dans les actions. Je ne dis pas que rien n'est fait, vous avez lu un certain nombre de choses qui sont faites au niveau associatif ou municipal, mais nous n'en mesurerons l'efficacité que le jour où nous flécherons vraiment ces crédits sur ces populations. Nous verrons comment ils s'en sortent. Aujourd'hui, vous utilisez la dotation de solidarité urbaine pour la ville complète. Nous nous sommes déjà expliqués, nous avons deux lectures complètement différentes. Ce que nous avons aussi sur Hem et que nous remarquons à la lecture du document, c'est que vous avez clairement une politique de changement d'image de la ville. Vous dites en substance : « Cette dotation de solidarité urbaine nous la percevons parce que nous faisons partie des villes pauvres. Du coup, nous avons besoin de changer cette image et nous l'utilisons à l'image de toute la ville. » C'est un peu restrictif de dire que nous allons changer l'image, parce que, finalement, qu'est-ce que cela veut dire ? Si nous voulons juste changer l'image, derrière il y a des personnes, il y a des familles qui en ont besoin, qui sont fragiles, qui sont dans la ville. Qu'est-ce que nous faisons pour le quotidien de ces familles ? Pour moi, cette dotation doit vraiment être destinée en priorité à ces personnes. Il ne faut pas les laisser dans la situation dans laquelle elles sont, mais les aider à progresser différemment. Cette dotation de solidarité urbaine permet à la ville de mettre des équipements sur toute la ville, de faire plein de projets, mais pas spécifiquement sur les personnes qui en ont le plus besoin. Je me dis que nous avons tout intérêt à le faire pour faire sortir ces populations de là où elles sont. Ce qui m'interpelle aussi, c'est que c'est aussi mener une politique de résorption de la précarité différente. Ce que nous remarquons aussi dans votre document, c'est que la part des populations dans les quartiers prioritaires de la ville diminue, et cela va continuer : Trois baudets : -3,8 % ; Lionderie : -3,18 %, je pense que cela va s'accroître encore avec la requalification du quartier. Trois fermes : -3,28 % d'habitants. Nous parlons de la part des habitants. Hauts-champs : -5,22 % ; Longchamp +4,27 %. Effectivement, à Longchamp il y en a un peu plus, mais dans tous les quartiers prioritaires, nous avons moins de personnes. La rénovation urbaine a fait que les personnes ont soit changé de quartier pour quartiers qui ne sont plus prioritaires aujourd'hui, soit de ville. De fait, les personnes qui font qu'aujourd'hui la ville perçoit la dotation de solidarité urbaine ne sont plus là. Certes, nous pouvons nous dire que nous avons bien agi, que nous n'aurons plus besoin de la dotation de solidarité urbaine. Je veux que nous nous disions que demain nous n'en n'aurons plus besoin parce que nous avons aidé les personnes de ces quartiers à sortir de leur situation, mais pas en l'utilisant pour toute la ville. Au final, effectivement, il y a des absences culturelles, il y a peut-être 30 % des personnes qui viennent, mais ce n'est pas suffisant, parce que tout le reste ne vient toujours pas. C'est un bon début, mais pas que. J'aurais préféré, à la place d'avoir un équipement tel que le Zéphyr qui coûte 7 millions d'euros, que nous aidions vraiment les familles avec la dotation de solidarité urbaine, que nous fassions un accompagnement. Cela fait longtemps que je ne l'avais pas dit, mais je le place. Je ne dis pas que ce n'est pas fait, je ne dis pas que la ville ne le fait pas ni les associations, mais j'ai une autre lecture de l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine.

**M. Pascal NYS, Maire :** Monsieur VERCAMER ?

**Francis VERCAMER :** Je voulais dire simplement quelques mots. Je laisserai d'autres intervenir sur le fond. D'abord, je me permettrai de prendre ma casquette de parlementaire. Quand vous lisez l'article L2334-15, c'est la loi, ce n'est pas une interprétation de vous, de moi, ou de quelqu'un d'autre : « La



dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines, confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées ». Il n'est pas indiqué « pour les gens de tel ou de tel quartier ». C'est bien pour l'ensemble de la commune que cette dotation est versée, pour des communes qui n'ont pas des ressources suffisantes. D'ailleurs, quand vous lisez l'article suivant, ce sont les 3 premiers quarts des communes de plus de 10 000 habitants qui obtiennent cela. C'est beaucoup plus que les gens qui sont qualifiés en politique de la ville. Ce qui fait qu'il y a un certain nombre de communes qui touchent la DSU sans pour autant être en politique de la ville. Celles-là, d'ailleurs, on ne leur demande pas de rapport pour savoir où elles vont mettre l'argent. Ils reçoivent l'argent, ils le mettent où ils veulent, personne ne s'en occupe. Je pense que nous ferions bien de nous en occuper aussi parce que ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas en politique de la ville qu'il n'y a pas de pauvres dans ces communes. C'est mon avis personnel. Il y a un amendement qui a indiqué que lorsque ces communes touchent une dotation de solidarité urbaine et qu'elles sont également politique de la ville, ce serait bien de savoir si ces crédits vont quand même aussi aux habitants des quartiers. Ce rapport que nous faisons vient démontrer que nous mettons plus que la dotation de solidarité urbaine au profit des populations de ces quartiers. Et encore, cette année j'ai un peu plus creusé sur ce tableau, on m'a demandé mon avis et j'ai regardé. On a oublié énormément de personnels qui travaillent dans ces quartiers, par exemple les services techniques qui vont tondre des pelouses là-bas. On n'a pas compté le personnel qui y travaille, on a considéré qu'ils travaillaient pour la ville. Dans ce rapport, on a plutôt mis les gens qui travaillaient exclusivement pour ces quartiers. Ce sont des crédits spécifiques fléchés pour ces quartiers en plus de ce que nous pouvons faire ailleurs sur la commune. Ce n'est quand même pas mal sur un budget de fonctionnement net, avec les dépenses réelles qui avoisinent les 16 millions d'euros à peu près. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais c'est ce montant-là quand on retire le prélèvement pour payer le fonds d'investissement. Sur ces 16 millions, il y en a 5 qui sont exclusivement fléchés sur les quartiers. Cela ne veut pas dire que le reste est fléché sur les autres. Cela veut dire que les 11 millions qui restent sont fléchés sur l'ensemble de la ville. Donc en gros, comme il y a 40 % de la population à peu près dans les quartiers en politique de la ville, cela veut dire qu'il y a 40 % des revenus en plus à rajouter à ces 5 millions. C'est quand même une somme assez importante. Certes, nous n'en faisons pas assez, nous n'en faisons jamais assez. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que là encore, la ville est un des éléments traitant les difficultés sociales des habitants. Ce n'est pas la collectivité qui a le plus de compétences en la matière. Celui qui a le plus de compétences en la matière, c'est le conseil départemental. Vous êtes bien placé pour le savoir. Il y a effectivement le conseil départemental qui a une lourde charge en la matière. Après, il y a l'État, parce que la santé est un domaine dépendant exclusivement de l'État. Je peux vous dire qu'en santé, quand vous écoutez le rapport, il y a un certain nombre de travaux à faire. Nous sommes en train d'y travailler avec l'État, nous essayons d'obtenir des moyens. C'est ce que Philippe expliquait, c'est ce que les élus ici en charge font. Je l'ai impulsé quand j'étais maire, Pascal continue sur le sujet et il rajoutera sûrement des choses que je ne connais pas forcément. En tout cas, nous sommes en train de travailler. Vous avez une perception qui est complètement différente de la nôtre. Si nous avons une baisse d'habitants dans ces quartiers, c'est justement parce que le travail est fait, parce que Philippe SIBILLE passe son temps à décohabiter des gens qui sont à 8 ou 10 dans des T4. Il les sort de ces logements pour essayer d'avoir une vie convenable et un environnement convenable. Forcément, cela fait baisser le nombre d'habitants par quartier puisqu'il y a moins d'habitants par maison ! Peut-être que c'est mieux pour eux, ce n'est peut-être pas obligatoire de vouloir absolument densifier ces quartiers et avoir une densité de population énorme. Pour moi, si cela se dédensifie, tant mieux ! Cela veut dire que ces populations qui sont dans ces quartiers vont dans d'autres secteurs de la ville et souvent d'ailleurs avec leur approbation puisqu'ils sont écoutés. Philippe, avec le groupe Ressource Logement qu'il a mis en place avec les services sociaux de la ville, a écouté les populations et essayé de les placer. Tant mieux ! Peut-être effectivement qu'il y a encore des cas sociaux, c'est vrai qu'il y a encore des problèmes à traiter, il y a encore des familles avec des difficultés. On n'a pas changé Paris en un jour, cela fait des années que nous le faisons. Je peux vous le dire et je pense que vous pouvez le reconnaître aussi. Je pense que vous êtes Hémoïse d'origine, moi ce n'est pas mon cas, je suis là depuis un peu plus de 30 ans, peut-être 40, je n'ai pas calculé. J'ai quand même beaucoup vu la ville changer, à la fois en termes de population, en tout cas de qualité de vie de population, en termes de sécurisation des quartiers, en termes d'environnement, en termes

d'aides et de services publics à la population, Pôle Emploi est venu s'installer dans le quartier, l'agence d'assurance maladie, et j'en oublie, il y a encore bien d'autres services de l'État qui se sont installés. Ces services ne sont pas de la ville et sont venus s'installer dans les quartiers pour apporter une aide (la maison de l'emploi, la mission locale, etc.) Tous ces services sont des services complémentaires qui sont venus s'installer avec une rénovation et une aide particulière auprès des associations de quartier, avec parfois des difficultés, le Centre Social 3 Villes a des difficultés, mais ils font un travail remarquable sur les quartiers. Tout cela est bien parce que c'est une alchimie qui fait qu'on traite les sujets un petit peu à la fois. Bien sûr, on ne va pas réussir à tout régler en 5 minutes, il faudra sûrement encore quelques dizaines d'années pour y arriver. Ce qui est surtout important c'est que nous ne soyons pas tout seuls à le faire. L'État nous finance dans le cadre de la politique de la ville avec les dotations, ce serait peut-être aussi bien que d'autres collectivités viennent nous aider. Elles le font, mais peut-être pas suffisamment, de façon à pouvoir mettre un peu plus de moyens en place. Ce serait tant mieux. Pascal a peut-être plus d'informations à donner sur le sujet puisque je n'ai pas les dernières informations.

**M. Pascal NYS, Maire :** Qui veut prendre la parole ? Safia ?

**Safia OULMI :** Je voulais simplement dire, bien entendu, qu'il y a des familles en situation lourde et très fragile. Nous les connaissons bien et c'est vrai qu'il y en a. Un travail extrêmement lourd a été réalisé. Aujourd'hui, il faut savoir que des situations comme celles de ces familles-là existent également sur toute la ville. Ce sont des situations de famille fragiles, des situations de famille très lourdes, autant au niveau santé qu'au niveau financier. Aujourd'hui, si le DSU est étendu sur la ville, je pense que c'est réellement une juste mesure.

**M. Pascal NYS, Maire :** Kamel ?

**Kamel MAHTOUR :** Je suis plus sur l'analyse de Francis VERCAMER que sur votre lecture de la dotation de solidarité urbaine. Francis l'a bien rappelé, dans ces quartiers il y a effectivement beaucoup de choses qui sont faites. Il y a effectivement Pôle Emploi, la CPAM, le centre social, l'épicerie solidaire et les associations qui sont sur le terrain. Je suis aussi originaire de Hem, cela fait 45 ans, je suis presque né dans cette ville. Avec d'autres, nous avons vu cette ville se transformer et nous nous réjouissons. Quand la politique de la ville est arrivée à Hem en 83, elle n'est pas arrivée tout de suite, beaucoup de choses ont été faites. Sur la lecture des habitants qui sortent des quartiers, je me réjouis parce qu'il y a pas mal de personnes qui ont quitté des maisons, des quartiers de l'Oasis, à Hem centre, à Beaumont, avenue de la Marne. Il y a des gens des quartiers qui ont acheté, qui sont médecins, qui sont ingénieurs, et c'est notre fierté. Je me réjouis et j'aimerais qu'il y en ait encore davantage qui sortent. L'objectif c'est qu'ils sortent, ce n'est pas qu'ils restent et qu'ils s'appauvrissent encore. Dans nos quartiers, c'est pas le commerce, ce n'est pas la pauvreté, c'est la réussite.

**Jean-Adrien MALAIZE :** Je vais continuer sur la lancée, moi aussi je suis originaire d'Hem et cela fait 31 ans. Je voulais revenir surtout sur le Pass à l'action. Quand tu dis, Karima, que nous ouvrons sur tous les quartiers, nous nous sommes rendu compte au Pass à l'action que nous avons des jeunes qui n'étaient pas dans les quartiers QPV, mais qui avaient en fait la même aide que certains jeunes défavorisés des quartiers QPV par leur situation. Comme tu le sais, tu as fait quelques commissions, nous ouvrons la porte à tous les jeunes. Par exemple, nous avons une augmentation cette année des demandes d'aides pour le BAFA, parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui veulent passer leur BAFA ou leur BAFD. Pour certains jeunes, cela leur permet d'avoir un premier diplôme, cela leur permet d'avoir quelque chose derrière qui leur permet de trouver du travail. Nous avons de plus en plus d'exemples de jeunes qui ont passé leur permis grâce au Pass à l'action avec le bénévolat, qui non seulement ont continué le bénévolat dans leur association, mais qui en plus, grâce au Pass à l'action, grâce à l'aide que nous leur avons donnée pour le permis dans les quartiers QPV, ont pu décrocher un travail derrière. C'est ce que nous cherchons à faire avec tous les jeunes parce qu'il y a des jeunes qui ont des aides plus petites, mais ils n'ont pas forcément tous les moyens de pouvoir se payer le permis ou le BAFA et ces aides peuvent les aider. Après, les aides aux vacances cela aide tout le monde aussi. Surtout sur le permis et le BAFA, nous nous rendons compte que cela leur permet de mettre le pied à l'étrier pour

trouver du travail. Nous avons même des jeunes qui au départ ne cherchent pas forcément du travail, et grâce au permis et au soutien de la mission locale nous arrivons à les remettre en route sur le système du travail, justement parce qu'il y a le permis, il y a le bénévolat, et cela leur permet de travailler là-dessus. Je pense qu'en ouvrant à tous les quartiers il y a certains jeunes qui ne sont pas forcément en QPV, mais qui peuvent être un peu perdus. Je pense que si nous le fermions, il y aurait peut-être certains jeunes qui ont besoin d'aide et qu'on ne pourrait pas aider non plus.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Jean-Adrien. Said ?

**Said LAOUDI :** J'entends bien, mais autour de la table, Madame CHOUIA, je ne connais aucun élu, aucun, ici autour de la table, qui ne soit pas là pour tirer vers le haut l'ensemble des Hémoises et Hémois. La différence, c'est que je ne tire pas le haut vers le bas, je tire bien le bas vers le haut, en tout cas c'est mon ambition. Je souligne quand même le travail qui est fait dans ce que tu viens de présenter Philippe, et je te dis un grand bravo parce que c'est honnête. Cela nous dit bien tout ce qui est fait et tout ce qui reste à faire. Je voudrais simplement rappeler tout le travail que nous faisons ensemble dans le cadre du partenariat d'un ensemble des partenaires qui passent par l'UTPAS, les centres sociaux, les associations comme AISE, les organismes de formation, les services, la mission locale, le PLIE. Entre autres, il y a une action qui est chère à mon cœur, c'est tout ce qui est fait au niveau des jeunes sur l'accès au logement, parce que c'est un gros problème sur notre commune. Effectivement, l'image a changé et cela devient un peu cher. Un grand merci pour tout le travail qui est fait pour l'accompagnement au logement. Je parle bien là spécifiquement des jeunes, parce que nous avons une commission qui permet à des jeunes qui sont en parcours de formation d'accéder à un logement, à une autonomie, car à un moment il faut aussi savoir quitter papa et maman. Je voulais remercier Francis et Monsieur le Maire pour le soutien qu'ils m'ont apporté, c'est quand même une ville qui n'a pas peur d'innover et d'expérimenter puisque nous venons de signer avec Pôle Emploi un partenariat pour justement renforcer l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes. Il y a toute une action avec les services de la cohésion sociale, il faut s'en féliciter aussi, et tout le travail qui est fait sur l'ensemble. Je n'ai pas que les jeunes quand nous parlons de l'emploi et de l'économie, j'ai des acteurs économiques d'un côté, j'ai les chercheurs d'emploi de l'autre côté, y compris les plus de 50 ans. Il y a tout un travail d'accompagnement qui est fait de ce public-là qui n'est pas simple du tout. Pour certains, tu as raison Safia, il faut savoir donner du temps au temps, et heureusement qu'il existe une diversité d'acteurs sur la commune qui est accompagnée et soutenue par la ville depuis des années, et qui j'en suis persuadé portera ses fruits. Voilà ce que je voulais dire sur l'accès et le retour à l'emploi en passant par la formation.

**M. Pascal NYS, Maire :** Madame CHOUIA ?

**Karima CHOUIA :** Merci à tous. Il n'empêche que je reste convaincue que ces fonds sont là, ils sont versés à la ville parce qu'ils sont calculés comme cela. Vous allez me rappeler la loi, mais c'est aussi un calcul. La DSU compte le nombre d'habitants dans les QPV, c'est versé à la ville pour cela. Pour moi, c'est un minimum de dire que nous faisons cela. Effectivement, nous pouvons étendre les actions à toute la ville, mais nous en avons vraiment des lectures différentes. Ces fonds-là sont fléchés pour ces habitants-là. Pour moi, c'est le principal, parce que ce sont eux qui font en sorte que nous avons cela. Ensuite, quand vous parlez de décohabitation, je l'entends. Est-ce que c'est cela qui justifie que nous avons moins de population dans ces quartiers ? Peut-être pas forcément, puisque du coup ils ne sont pas forcément non plus dans la ville. Dans les années quatre-vingt, quelqu'un a parlé de 83 tout à l'heure, nous étions 23 000 habitants à Hem. Aujourd'hui, nous nous sommes hyper étendus, il y a moins de champs, il y a moins de zones agricoles et nous sommes 19 000 habitants. Nous avons donc quand même perdu des habitants en route, même si nous avons eu des choses depuis les années quatre-vingt. Nous pouvons aussi habiter le quartier, acheter son logement et continuer à y vivre, parce que c'est mon cas. Quand vous disiez tout à l'heure que finalement les gens ont acheté des logements, ils sont partis ou ils sont dans d'autres quartiers, nous pouvons aussi à un moment donné faire le choix d'habiter dans un quartier qui est dit « prioritaire de la ville », acheter son logement et continuer à y vivre parce qu'on y est bien.

**Philippe SIBILLE :** Je reviens rapidement, Madame CHOUÏA, sur vos derniers propos. C'est bien pour cela qu'il y a aujourd'hui une politique de vente de logements pour bien permettre aux gens de rester dans leur quartier. Il n'était nullement question d'évacuer. Je l'ai déjà dit en aparté, j'avais déjà suffisamment souffert il y a quelques années, en lisant que nous organisions des convois pour mettre les habitants dehors. Cela, je le répète, j'ai été suffisamment éprouvé par ce commentaire. Par rapport à ce rapport, certes vous avez raison, la pauvreté est encore là sur Hem, même si je pense que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres a quand même tendance à rétrécir, avec une politique de logements sociaux plus accessibles. C'est un point de vue personnel. Le rapport qui vous est donné là parle bien à l'euro près de l'utilisation de cette dotation en direction des populations précaires, même si parfois il y a des installations ou des actions menées en dehors des quartiers QPV, mais c'est aussi pour le bien-vivre sur toute la commune. Nous n'allons pas continuer à ne faire que du service public dans les quartiers en précarité pour continuer à ghettoïser ces gens-là. Ils ne sont pas captifs. S'ils le souhaitent, ils peuvent vivre dans leur quartier, mais essayons de leur permettre aussi d'en sortir. Il y a parfois une volonté de sortir du quartier parce qu'il y a une forme d'ascension professionnelle également, et c'est tant mieux. Concernant les actions menées sur l'emploi, ils veulent peut-être sortir du quartier sans renier là d'où ils viennent, mais c'est aussi un souhait des gens les plus précarisés aujourd'hui. Vous voyez tout le détail qui est fait dans cette dotation. Nous pourrions parler de ce que nous appelons les « invisibles », Monsieur MAHTOUR pourrait peut-être en parler aujourd'hui avec le décrochage scolaire. Nous les appelons les « invisibles ». Je ne vais pas vous faire l'affront de vous dire de relire, mais regardez bien toutes les actions qui sont menées. Malgré un désengagement de l'État au niveau des subventions, regardez le monde associatif. Il y a une légère baisse, certes, mais regardez comme il est pointé en avant, parce que nous avons besoin des associations, notamment celles des quartiers QPV. Vous avez aussi des associations hors QPV qui militent dans certaines actions pour les gens en QPV pour pouvoir aussi leur permettre de bien vivre. Je le répète, c'est le « bien-vivre » aussi qu'il faut chercher sur la commune. Voilà ce que je voulais vous dire. C'est vrai qu'aujourd'hui le logement n'est pas encore suffisant et il y a toujours de la précarité, c'est vrai, Madame CHOUÏA.

**Francis VERCAMER :** Je rajoute un mot parce qu'il y a un point sur lequel nous pouvons nous retrouver. Malheureusement, depuis un certain nombre d'années, la politique de la ville est devenue une machine à faire des papiers et à faire des rapports, des documents. J'ai été vice-président à la politique de la ville de la MEL, vous le savez, et j'ai fait un contrat de ville. Je l'ai fait en partenariat avec d'abord les services de la MEL qui ont été la plume, et un certain nombre de partenaires autour. Chacun a mis un certain nombre de signatures, il y avait plus de 30 signataires je pense, entre les villes, les collectivités territoriales, les CAF, les bailleurs sociaux, l'État, la Caisse des Dépôts et consignation, et j'en ai sûrement oublié. Tout le monde a signé. Une fois que le document a été signé, on l'a sûrement mis dans un tiroir et puis personne ne s'en est occupé. Le droit commun, nous ne le voyons pas. Il n'y a pas de droit commun parce que quand nous demandons du droit commun, on nous dit : « Non, vous n'êtes pas éligible, vous n'êtes pas ceci, vous n'êtes pas cela... » Dernièrement, nous avons demandé à la Préfecture des crédits et elle nous a dit : « Non, vous touchez déjà la DSU. On ne va pas vous donner la dotation de droit commun puisque vous touchez déjà la DSU. » Il y a vraiment un manque de culture sur ce sujet. Je pense que la MEL a un véritable levier d'action en la matière. À l'époque, quand j'étais vice-président, nous essayions de faire des réunions. Je ne sais pas s'ils continuent à le faire, je n'ai pas de connaissance en la matière puisque je suis président de la commission, mais plus de la délégation. Je ne sais pas ce qu'ils font, mais c'est un vrai sujet. Aujourd'hui, la politique de la ville ce n'est pas s'occuper des gens, c'est s'occuper des papiers. L'État, et la MEL peut-être aussi un peu, s'occupent de savoir si les papiers sont bien faits, mais pas de savoir si les gens sont suivis. C'est un vrai sujet que nous avons partout, en politique de la ville particulièrement, mais dans plein d'autres sujets où on s'occupe plus de faire des papiers, de respecter des règlements et de s'assurer que la phrase soit bien écrite, plutôt que de régler le problème des gens. C'est un vrai sujet.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Monsieur VERCAMER, et merci à l'ensemble des conseillers pour l'ensemble de vos interventions. Je tiens simplement à rectifier, Madame CHOUÏA, que la DSU n'a rien à voir avec les quartiers QPV. J'ai ici l'ensemble des indices synthétiques des ressources et des charges mentionnées. Ce sont simplement des coefficients de majoration. C'est un rapport entre le potentiel

financier par habitant des communes de 10 000 habitants et plus et le potentiel financier par habitant de la commune, le rapport à la proportion de logements sociaux au nombre total de logements. Cela n'a strictement rien à voir et heureusement, parce qu'imaginez un peu, le jour où le quartier n'est plus en QPV et devient un quartier en veille, cela lui ferait drôle. Nous ne sommes pas là forcément pour vous convaincre, je l'ai déjà dit et je le répète régulièrement. J'avoue que je trouve vos propos un peu décalés, un peu déplacés lorsque vous dites que la ville doit s'intéresser aux personnes les plus défavorisées. J'ai vraiment l'impression que Philippe SIBILLE et toute son équipe font du tourisme. Je ne peux pas accepter ce genre de choses. Je ne peux pas non plus accepter que lorsque Monsieur VERCAMER énumérait la modification qu'il y a eue depuis quelques années dans les quartiers, vous marmonniez en disant : « C'est l'image ! » Est-ce que vous pensez réellement qu'aujourd'hui l'ANRU 1 c'est pour l'image ? Est-ce que vous pensez réellement que le NPRU c'est pour l'image ? Je ne vous ferai pas l'affront de vous demander si vous êtes déjà entrée dans les maisons de la cité familiale. Bien entendu, je sais que vous y êtes déjà rentrée. Je ne pense pas que c'est pour l'image. Vous nous pensez suffisamment fades, suffisamment idiots, dénaturés de tout sens pour imaginer que nous faisons le NPRU uniquement pour l'image ? Très honnêtement, je n'en ai rien à faire de l'image. Ce que je pense, c'est que le NPRU va réellement réussir à sauver quelques situations familiales très compliquées, à faire en sorte que nous puissions reloger des gens dans des conditions décentes. Je ne peux pas être d'accord avec ce que vous dites. Vous le pensez peut-être, mais quand vous me dites que nous n'avons pas mis en priorité tous les moyens du DSU au service des plus défavorisés, je ne peux pas être d'accord avec vous. Vous pensez que le DRE nous le faisons pour le plaisir ? Vous pensez que toutes les actions qui ont été énumérées par Philippe SIBILLE et d'autres conseillers, nous les faisons pour le plaisir ? Ce n'est pas pensable ce que vous dites là, ce n'est pas normal. Aujourd'hui, nous sommes tous versés sur la façon dont nous pouvons sortir un maximum de choses de ces quartiers. Aujourd'hui, c'est notre combat de tous les jours. Vous ne pensez pas que Monsieur VERCAMER aurait pu prendre une autre vice-présidence à la MEL plutôt que celle qu'il avait prise ? Finalement, il y a peut-être d'autres choses qui pourraient aider également la commune. S'il est parti dans ce domaine, c'est parce que manifestement il y avait des choses énormes à mettre en place pour la commune. Je ne peux donc pas être d'accord avec vous. Je pense que je vais clore le débat, je vais vous laisser répondre, mais je pense que vos propos dépassent très probablement, comme parfois, votre réelle pensée.

**Karima CHOUIA :** Mes propos sont la réalité des chiffres que vous avez aussi énoncés. Vous êtes aussi dans vos propos en décalage avec ce que j'ai dit, vous en faites une interprétation. C'est la vôtre, vous avez le droit. Nous pouvons ne pas être d'accord, vous interprétez comme vous voulez mes propos.

**M. Pascal NYS, Maire :** Écoutez, quand on me dit que « votre politique n'est là que pour le changement d'image de la ville », je ne sais comment vous l'interprétez autour de la table, et que « la ville doit s'intéresser aux personnes les plus défavorisées », je pense que le CCAS et toutes les équipes qui travaillent avec Monsieur SIBILLE font du tourisme, pour vous.

**Karima CHOUIA :** Le changement d'image, c'est un des objectifs NPRU 2 que vous avez affiché. C'est vous qui l'avez affiché, pas moi. C'est un des objectifs du NPRU 2, je ne fais donc que reprendre ce qui est écrit. Je n'ai pas dit que le CCAS ne faisait rien, j'ai dit à la longueur de mon propos que des choses étaient faites. J'ai dit que moi, ces crédits-là, je les flécherais pour les personnes les plus en difficulté.

**Francis VERCAMER :** Simplement, Madame CHOUIA, je précise que le retournement d'image est une obligation demandée par l'ANRU. Ce n'est pas une politique de la ville, c'est une politique nationale. Si nous ne faisons pas un retournement d'image, nous ne sommes pas financés.

**M. Pascal NYS, Maire :** OK. Je vous propose de passer au vote. Nous ne sommes pas là pour convaincre uniquement Madame CHOUIA. Qui est contre ce rapport ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

## **5. RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS PERISCOLAIRES – TARIFS 2019-2020**

Je passe la parole pour la restauration scolaire. Si nous sommes parfois en total désaccord comme sur la précédente délibération, nous arrivons néanmoins à travailler ensemble Madame CHOUIA. En ce qui concerne la restauration scolaire sur les tarifs 2019-2020, vous nous aviez fait une réflexion pour savoir si nous pouvions travailler sur les tranches du quotient familial. Nous y avons travaillé, nous vous avons d'ailleurs invitée sur nos travaux. Je vous propose d'adopter une tranche supplémentaire inférieure à la tranche 1 actuelle, qui permettrait aux enfants des familles les plus modestes de bénéficier d'un repas à la cantine pour 1 euro. Il est à noter que cette délibération permettrait à 27 Hémois de bénéficier de cette mesure. Je rappelle qu'en moyenne un repas à la cantine représente pour la ville un coût de 10,08 euros, bien entendu chargés des différentes prestations de personnel, de bâtiment et de fluide.

**Karima CHOUIA :** Franchement, j'étais dubitative quand vous m'avez dit que nous allions travailler cette délibération, et finalement nous l'avons fait. C'est très bien. Effectivement, nous pouvons nous entendre sur plein de choses. Je me réjouis simplement du passage de cette délibération avec nouvelle tranche. Je l'ai répété souvent, maintenant la répétition fixe la notion, comme on dit. C'est un vrai plus pour ces familles, je ne peux que m'en réjouir.

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vous remercie. Il y a d'autres commentaires ? Monsieur BISCOP ?

**André BISCOP :** J'espère qu'il n'y en a pas beaucoup qui bénéficieront de cette tranche.

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Abstentions ? Je vous remercie. Je passe la parole à Laurent PASTOUR pour la zone de la Blanchisserie, la cession de parcelle de la MEL. Vous avez d'ailleurs eu dans votre sous-main la délibération complétée avec les surfaces exactes des rétrocessions.

## **6. ZONE DE LA BLANCHISSERIE – CESSION DE PARCELLES A LA MEL**

**Laurent PASTOUR :** C'est une délibération qui fait suite à la délibération du 7 septembre 2018 puisque le service instructeur de la MEL nous a demandé de clarifier le découpage cadastral. Un géomètre a donc procédé à ce découpage cadastral. Vous avez l'ensemble des surfaces qui seront rétrocédées gratuitement à la MEL. L'ensemble des surfaces représente 9 764 mètres carrés et il va de soi que si nous rétrocédons à la MEL, l'ensemble de l'entretien des voiries et de l'assainissement seront à sa charge exclusive. Il restera juste à compléter cette délibération par la suite, par rapport à l'estimation de la valeur vénale des parcelles. Nous attendons incessamment sous peu de la part des domaines cette estimation vénale, mais cela ne change rien puisque c'est rétrocédé à titre gratuit à la MEL. C'est pour cela qu'à la fin de la délibération il y a des petits plus qui seront complétés ultérieurement.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. Madame CHOUIA ?

**Karima CHOUIA :** Vous parlez de la Blanchisserie, j'en profite, je me répète. Nous allons rétrocéder, nous allons aussi clôturer le budget prochainement, c'est l'objectif. Nous allons aussi arriver au bilan et je demande à cor et à cri depuis de nombreux conseils municipaux - je vais encore faire bondir Said LAOUDI - un tableau représentatif du nombre d'emplois créés, occupés par des Hémois ou transférés sur cette zone d'activité. Cela me semble indispensable pour juger de la réussite ou non de l'opération. Nous étions sur des financements de Hémois, et c'est important aussi que nous puissions savoir ce que nous avons fait de ces deniers publics. C'est aussi permettre de mesurer le poids financier que tous ont supporté, et les métropolitains aussi, puisqu'il y a un certain nombre de travaux qui ont été portés par la MEL, notamment l'ouverture de l'autre côté. C'est important de savoir ce que tout ce parc d'activités de la Blanchisserie a pu apporter. Certes, il a apporté de l'attractivité, mais quelle attractivité finalement ? Qu'est-ce qu'on met derrière ? Quand on voit que nous avons artificialisé les sols, que nous

avons sacrifié des terres agricoles qui sont quand même précieuses aux portes des villes, aujourd'hui encore plus quand on voit l'état du climat. J'attends avec impatience ce bilan détaillé.

**Laurent PASTOUR :** Là, il y a un peu de mélange. Quand vous dites que la MEL a participé, vous mélangez le site de la Blanchisserie, je pense, avec la rue Aristide Briand. Ce qui est complètement différent puisque le prolongement de la rue Aristide Briand n'est pas du tout dans le périmètre de la Blanchisserie et dans le budget annexe. Pour l'instant, la MEL n'a pas participé au site de la Blanchisserie. C'est le premier point. Le deuxième point, c'est que vous parlez de terres agricoles, mais je rappelle quand même que le site de la Blanchisserie, c'était loin d'être une terre agricole. C'était un site industriel avec un château d'eau et des entreprises. Quand nous parlons du site de la Blanchisserie, nous ne parlons pas de terres agricoles qui ont été sacrifiées. Voilà les réponses. Concernant le bilan économique, le bilan des entreprises, je laisserai en temps et en heure à Saïd et son service le soin de faire ce bilan, ainsi qu'au service financier de faire le bilan financier de cette zone de la Blanchisserie.

**M. Pascal NYS, Maire :** D'autres commentaires ? Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Abstentions ? Je vous remercie. La séance est terminée. Je lève la séance et je vous souhaite d'agréables vacances. Revenez en pleine forme. N'oubliez pas le conseil municipal le 26 septembre.

*La séance est levée.*

Le Maire,

Pascal NYS